

# Info Marne

## SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Mais où va-t-on ! .....	1
Mobilisation des retraités, le 20 mars 2025 .....	2
Reims : cheminots de la filière maintenance et travaux en grève.....	2
Pompiers de la Marne : en grève contre la dégradation du service public....	2
Reims – Champagne : Indexer les salaires sur le coût de la vie ! .....	3
Sainte-Menehould : Albéa Tubes France - ça avance.....	3
Vatry - Ryanair se désengage Pur scandale ! .....	3
Santé privée, social, médico-social : Temps fort le 1er avril.....	4
TUR de Reims : Inertie coupable des décideurs face à l'insécurité dans le réseau .....	4
Châlons-en-Champagne : La traite d'êtres humains au tribunal .....	4
Non à la répression syndicale ! Soutien à Amar LAGHA .....	4
Formation Prudis .....	4

## Edito : Mais où va-t-on !



Il n'y aura pas de fumée blanche pour les retraites, en effet les termes religieux ne réussiront pas à résoudre la situation pour le 1<sup>er</sup> ministre.

En effet, son scandaleux conclave a pris du plomb dans l'aile depuis sa messe de dimanche dernier, même s'il avait mis celui-ci en place pour obtenir son poste de 1<sup>er</sup> ministre.

Monsieur Bayrou avait misé sur la bonne intelligence des partenaires sociaux, comme il nous appelle, mais il a encore tous mis à terre. Ce gouvernement reste sur la même ligne que les précédents, c'est-à-dire accompagner les plus grands de ce monde sur la casse de notre sécurité sociale.

Pourtant, notre pays n'a jamais été aussi riche, nous n'avons jamais compté autant de milliardaires, ni versé autant de dividendes aux actionnaires. Cet argent que nous créons par notre travail doit servir au progrès social.

La CGT rappelle ses exigences, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, la suppression de l'accélération des 43 annuités de la réforme Touraine et le rétablissement des régimes pionniers, dans la visée du rétablissement de la retraite à 60 ans. Elle appelle à rejoindre toutes les mobilisations qui seront impulsées par le monde du travail.

De plus, la CGT n'acceptera jamais de participer à un effort de guerre en investissant des milliards pour réarmer la France et l'Europe alors que nous portons une paix juste et durable dans le monde entier.

Philippe BENMANOU, Secrétaire à la Vie Syndicale de l'UD CGT 51



21 mars 2025  
#101

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne  
15, boulevard de la Paix  
BP 11215  
51058 Reims Cedex  
Tél. 03 26 88 23 04  
[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)  
[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)



[Lire le 4 pages](#)

# Mobilisation des retraités

*Le 20 mars 2025*



La plupart des organisations syndicales appelaient à la mobilisation le jeudi 20 mars 2025 pour la revalorisation des pensions et le droit à la santé. Une initiative inscrite dans le cadre de la campagne d'accès aux soins pour tous et de reconquête de la sécurité sociale qui fête cette année ses 80 ans.

Cette journée d'action portait aussi sur l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, au lendemain de la décision de la CGT de quitter la concertation sur les retraites, suite au scandaleux revirement du Premier ministre sur la question de l'âge du départ.

A Châlons-en-Champagne la manifestation a réuni une centaine de manifestants et une délégation a été reçue par un représentant du préfet. Une centaine de manifestants à Epernay et une soixantaine à Reims où le maire n'a pas souhaité recevoir de délégation des retraités ; une motion a été remise au secrétariat de la Mairie. A Vitry-le-François, enfin, une quarantaine de personnes ont manifesté dans l'après midi.

Dans les différents sites, les retraités ont été rejoints par les actifs. Une mobilisation qui en appelle d'autres. ([Lire l'interview de Cathy CAU, secrétaire générale de l'Union Confédérale CGT](#))

## Reims : cheminots de la filière maintenance et travaux en grève



A l'appel de la CGT, les agents de la filière « maintenance et travaux » de l'ex - région Champagne Ardenne se sont rassemblés mercredi 19 mars, Rue Pingat à Reims, devant la direction régionale.

En dépit des nombreuses réunions, audiences et demandes de concertation immédiate (« alarmes sociales ») déposées par la CGT, la direction a continué d'ignorer les revendications légitimes des cheminots qui ont envahi la réunion annuelle de notations (pour les évolutions de rémunération du tableau d'avancement).

Face à ce mépris réitéré lors de la même réunion, cette mobilisation a permis de maintenir la pression pour l'application de l'accord d'établissement dit de « Parcours Professionnels » qui, sous l'impulsion de la seule CGT, permet de promouvoir 10 % des cheminots de l'établissement cette année. Du jamais vu.

Cet accord d'évolution de carrière des agents des premier et deuxième collège permet la reconnaissance des métiers et de l'expérience, aussi bien pour les agents statutaires que pour les contractuels.

Par ailleurs, ce même jour, deux collègues ont décidé de rejoindre et d'adhérer à la CGT. ([Déclaration d'Olivier MAIGRET, secrétaire général de la CGT du secteur de Reims](#))

## Pompiers de la Marne : en grève contre la dégradation du service public



La CGT du SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) appelle à une première journée de mobilisation ce vendredi 21 mars, de 8h00 à 20h00 avec un rassemblement dès 8h30 rue Carnot à Châlons-en-Champagne, à l'heure de la réunion du Conseil départemental.

Le gel de postes et le non remplacement des agents sont inacceptables car la baisse du nombre de pompiers, de jour comme de nuit, aura des conséquences graves pour la qualité du service et la sécurité des populations.

Le SDIS n'est pas un service comme un autre et le regard purement comptable des décideurs est une aberration. Quant au soi-disant déficit budgétaire qui a justifié ces coupes drastiques, la CGT du SDIS apporte des propositions alternatives, comme l'utilisation de la taxe départementale sur les ventes immobilières, qui permettrait aisément de le résorber. ([Lire le tract](#))

## **Reims – Champagne :**

*Indexer les salaires sur le coût de la vie !*



L'Intersyndicale CGT, CFDT, FO du champagne appelait les salariés du champagne à une assemblée générale le 19 mars à 8 h 30 à la Maison des syndicats de Reims.

Suite à l'échec de la réunion du 3 mars, l'Intersyndicale n'accepte pas la recommandation de l'UMC (Union des Maisons de Champagne) qui ne veut qu'augmenter les salaires de 1,1% pour 2025 et de porter le coefficient d'embauche 120 à 11,84 euros, soit en-dessous du SMIC horaire qui est de 11,88 euros.

Ces recommandations sont jugées indécentes, compte tenu des profits exceptionnels du secteur et d'un chiffre d'affaires record de 5,8 milliards d'euros en 2024. Des mobilisations sont annoncées pour les prochaines semaines tant que la réouverture des négociations salariales ne sera pas acquise. Un plan d'action sera finalisé par l'intersyndicale le lundi 24 mars et transmis à l'ensemble des délégués syndicaux pour organiser les actions à venir ([Voir le site de la CGT du champagne](#)) ([Lire l'article de l'Union](#))

## **Sainte-Menehould :**

*Albéa Tubes France - ça avance*



Suite à la mobilisation des salariés d'Albéa Tubes, à l'appel de la CGT ([voir Info Marne n°100](#)), la direction est finalement revenue en arrière sur les droits aux congés lors de la réunion du 19 mars. Elle a accepté de laisser une semaine au choix des salariés entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre et de pouvoir poser un jour de congé ou un RTT le 2 janvier 2026. Par contre, la direction ne revient pas sur sa volonté d'imposer cinq jours de RTT. La CGT prendra donc conseil auprès de son avocat pour envisager la suite sur ce point.

## **Vatry - Ryanair se désengage**

*Pur scandale !*

Ryanair va se désengager de l'aéroport de Vatry alors que la compagnie représente 85 % du trafic passager. Les lignes Porto et Marrakech s'arrêteront fin mars. Ryanair justifie sa décision par la hausse de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA) inscrite dans la Loi de finances 2025.

Un pur scandale quand on sait que la compagnie a bénéficié d'aides publiques conséquentes de la part du département de la Marne et de la région Grand Est et qui fait planer de lourdes menaces sur la pérennité du site, de ses activités et de ses emplois. Une délégation marnaise comprenant le président du département s'envolera pour la Chine le 28 mars pour tenter de trouver de nouveaux partenaires...

Le groupe CGT a fait une intervention au CESER (Conseil Economique et Social Régional) de la Région Grand Est lors de sa séance plénière du 20 mars 2025. Au plan national Ryanair s'apprêterait à fermer d'autres lignes, alors que la compagnie irlandaise a déjà été sanctionnée à propos des aides publiques qu'elle a perçue.

([voir le reportage de France 2](#))

## **Santé privée, social, médico-social : Temps fort le 1er avril**

Face à la dégradation de la situation du médico-social, du sanitaire et de l'aide à domicile, l'intersyndicale appelle à la mobilisation le 1<sup>er</sup> avril 2025. Les salariés et les agents qui sont en première ligne pour offrir des soins et de l'accompagnement de qualité pour la population la plus vulnérable, sont particulièrement malmenés.

Les syndicats dénoncent les conséquences de l'austérité budgétaire, le blocage des négociations salariales, le non versement de la prime Ségur de 183 euros pour tous. Ils revendiquent l'augmentation générale des salaires, le versement inconditionnel de la prime Ségur pour toutes et tous, le financement des établissements à hauteur des besoins, l'amélioration des conditions de travail et les créations de postes nécessaires. ([Lire le tract](#)).

## **TUR de Reims : Inertie coupable des décideurs face à l'insécurité dans le réseau**

Les élus de proximité des Transports Urbains Rémois, ont adopté une déclaration en séance plénière du 14 mars 2025 pour dénoncer le mépris du maire et Président du Grand Reims face aux agressions dont sont victimes les usagers et leurs collègues de travail.

Ils dénoncent aussi l'indifférence du sous-préfet qui en réponse au courrier des élus n'a pas daigné les recevoir et celle de la direction qui ne répond pas au DGI (Danger Grave et Imminent) déposé par la CGT concernant les terminus de soirée en périphérie de l'agglomération.

L'inertie des dirigeants et des élus en matière de sécurité dans les transports urbains est irresponsable. Elle ouvre de surcroît un boulevard aux thèses sécuritaires de l'extrême-droite. ([Lire la déclaration](#)).

## **Châlons-en-Champagne : La traite d'êtres humains au tribunal**

Un rassemblement est organisé à l'appel de la CGT le 26 mars prochain à 13h devant le tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne en soutien aux 57 vendangeurs étrangers, la plupart sans papiers, logés dans des conditions indignes à Nesle-le-Repons lors des « vendanges de la honte » de 2023.

C'est le début du procès des prestataires de service qui ont honteusement exploité ces vendangeurs, à peine nourris, avec des couchages de fortune à même le sol, des douches insalubres, des toilettes répugnantes et des installations électriques défectueuses...

([Voir l'appel](#))

## **Non à la répression syndicale ! Soutien à Amar LAGHA**

Amar LAGHA, secrétaire général de la Fédération CGT Commerce et Services, est convoqué par la police le 26 mars suite à sa participation à un rassemblement de soutien aux salarié-e-s de l'entreprise Métro en décembre 2023. Cette mobilisation faisait suite à l'agression d'une élue CGT par son responsable.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle ses militants à se rassembler devant le Commissariat de Nanterre, le mercredi 26 mars à partir de 9h00. ([Voir le tract](#))

## **Formation Prudis**



Un stage de formation des conseillers prud'hommes s'est tenu la semaine du 17 au 21 mars à la Maison des syndicats de Reims.

# Vous êtes adhérent CGT ? Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.

**Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.**



Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (perte de salaire<sup>(1)</sup>, invalidité<sup>(2)</sup>, incapacité permanente<sup>(3)</sup>, décès)
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

**La Macif et la CGT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.**

Pour en savoir plus,  
scannez ce QR Code



Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.

(1) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.

(2) Taux d'invalidité supérieur ou égal à 5% retenu par le médecin expert.

(3) Incapacité permanente à partir de 66%.

Credit photo : Svitlanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.

**MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.** Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.